

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°003/2021

Objet :

Affectation des résultats 2020 : budget Rivage

Membres : 18
 Présents : 12
 Pouvoirs : 1
 Votants : 13
 Pour : 13

L'an deux mille vingt et un et le 19 mars à 15h00, Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Etang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 8 mars, se sont réunis au lieu du siège du syndicat, sous la Présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Alain FERRAND, Alain GOT, Cédrik PANIS, Michel PY, Laurence REKAS

Suppléants présents : Frédéric ALOY, Martine GISOLO-ANGLI, Katia GUITER, Delphine MEUNIER, Chantal MEURET, Régis BEDOS (non votant)

Pouvoirs : Madeleine GARCIA-VIDAL à Katia GUITER

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur la base des résultats du compte administratif de l'exercice 2020 du budget Rivage, il est proposé au Comité :

De constater et d'affecter les résultats de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'investissement (R001)	56 107,33
Solde des restes à réaliser	0.00
Besoin de financement	0.00
Résultat de fonctionnement	63 168,48
Affectation en réserves (R1068)	0.00
Report en fonctionnement (R002)	63 168,48

Reçu en Préfecture
 Rendu exécutoire
 Le :

Affiché
 Le :

POUR EXTRAIT CONFORME,
 A LEUCATE,
 LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Président
 Michel PY**